



Commission économique pour l'Europe

Forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe

Huitième session

Genève, 13 et 14 mars 2024

Rapport du forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe sur les travaux de sa huitième session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1–7	2–3
II. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.....	8–12	3–4
III. Débat d'orientation de haut niveau : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de la Commission économique pour l'Europe en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes »	13–14	4–5
IV. Tables rondes consacrées à la transmission de connaissances entre pairs.....	15–19	5–6
V. Réunion plénière : Faire avancer transitions clés et coopération en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe	20–25	6–7
VI. Clôture de la session.....	26–28	7–8
Annexe		
Résumé des débats établi par les Coprésidents	1–101	9–24



I. Participation

1. La huitième session du Forum régional pour le développement durable de la région de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue en présentiel au Palais des Nations à Genève les 13 et 14 mars 2024. Elle était coprésidée par le Vice-Ministre arménien des affaires étrangères, Vahan Kostanyan, et le Vice-Ministre tchèque du développement régional, Radim Sršeň.
2. Ont assisté aux travaux de cette session les représentantes et représentants de 48 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Ouzbékistan, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Türkiye, Turkménistan et Ukraine.
3. Les États non membres de la Commission économique pour l'Europe suivants étaient présents: Cameroun, Ouganda et Panama.
4. L'Union européenne était représentée par la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève. La Commission européenne, l'Agence européenne pour l'environnement, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, le Digital for Development Hub (pôle de transformation numérique) et le Centre commun de recherches nucléaires ont également participé aux travaux de la session.
5. Ont assisté aux travaux de cette session les représentantes et représentants des organismes des Nations Unies, des départements du Secrétariat, des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations apparentées et des initiatives ci-après : le Bureau de la coordination des activités de développement, la Commission économique pour l'Afrique, le Cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, la CNUCED, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Laboratoire pour l'avenir, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Pacte mondial des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Office des Nations Unies à Genève, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), l'Université des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les représentants de leurs bureaux dans 13 pays, ainsi que la Coordinatrice des activités de développement des Nations Unies au Kosovo¹, étaient également présents.

¹ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité

6. Des représentantes et représentants des organisations intergouvernementales et régionales suivantes ont participé à la session : l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, Commonwealth, le Conseil de l'Europe, la Banque eurasiatique de développement, la Commission économique eurasiatique, l'Union interparlementaire, l'Organisation internationale de droit du développement, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation de la coopération islamique, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée et Cités et Gouvernements Locaux Unis.

7. Des représentantes et représentants de plus de 170 organisations non gouvernementales ainsi que d'organisations de jeunes, du monde universitaire, du secteur privé et d'autres organisations ont également participé à la session. La liste complète des participantes et participants peut être consultée sur le site Web du Forum régional à l'adresse suivante : <https://regionalforum.unece.org/events/regional-forum-2024>.

II. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

8. Le Forum régional a adopté l'ordre du jour provisoire de la session, qui figure dans le document ECE/RFSD/2024/1.

9. Dans leurs remarques liminaires, les Coprésidents ont souligné qu'il fallait absolument agir collectivement pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La lenteur des progrès faits vers la réalisation des objectifs de développement durable a été aggravée par les difficultés que connaissait ces derniers temps la région de la Commission économique pour l'Europe, dont la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la guerre et ses effets destructeurs ainsi que les crises énergétique et alimentaire et la crise du coût de la vie qui en résultaient. Ces crises se sont ajoutées aux questions plus anciennes, telles que les inégalités, les migrations et les pressions environnementales, indiquant qu'il fallait d'urgence accélérer l'action menée. Malgré ces difficultés, les progrès technologiques, l'engagement des jeunes et la prise de conscience croissante des questions climatiques ont offert d'énormes possibilités de faire progresser la réalisation des objectifs dans la région. Le Forum régional visait à encourager les débats sur les moyens de créer une dynamique aux fins de l'accélération de la réalisation des objectifs, en examinant des politiques et des solutions novatrices et en créant des partenariats pour surmonter les obstacles et tirer parti des possibilités.

10. Dans ses remarques liminaires, la Vice-Secrétaire générale a insisté sur la complexité des défis auxquels faisait face l'humanité. Rappelant le lien intrinsèque entre paix et développement, elle a appelé l'attention sur les vents soufflant dans le sens opposé aux efforts de développement durable dans la région, notamment sur la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques, dont l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, les vulnérabilités financières et la triple crise planétaire. Malgré ces défis, l'espoir demeurait. La déclaration politique issue du Sommet sur les objectifs de développement durable exprimait une volonté renouvelée d'accélérer la mise en œuvre de politiques et d'investissements porteurs de transformation alignés sur le Programme 2030. Il demeurait d'une importance capitale de faire pression pour que les pays en développement bénéficient d'un financement à long terme et d'un coût abordable à hauteur de 500 milliards de dollars par an au titre du plan de relance des objectifs de développement durable. Celui-ci prévoyait également de redonner aux pays endettés un peu de marge de manœuvre et d'octroyer plus largement des financements pour imprévus aux pays qui en avaient besoin. Les principaux domaines d'action étaient notamment la gestion inclusive et durable de l'énergie, la sécurité alimentaire, l'éducation et la desserte numérique, qui nécessitaient des initiatives de collaboration et des investissements dans les infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques. Au cours de ces transitions importantes, la présence des Nations Unies dans les pays ainsi que les capacités régionales pourraient contribuer à renforcer les institutions, à façonner les cadres politiques et directeurs et à exploiter les trajectoires d'investissement. Le Sommet de l'avenir qui se tiendrait prochainement était l'occasion d'instaurer un environnement mondial plus favorable à la paix, au respect des droits humains et au développement durable.

11. La Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe a examiné les résultats obtenus en matière de réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la Commission. Aggravés par la guerre contre l'Ukraine, les défis multiformes de la région avaient des effets préjudiciables sur les progrès réalisés pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable, qui étaient déjà insuffisants. Quant aux données, la situation n'était pas satisfaisante également, car les données disponibles ne permettaient de mesurer les progrès accomplis pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable dans la région que pour environ 70 % des cibles. Malgré les ratés, le Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'était tenu récemment et le Sommet de l'avenir qui se tiendrait prochainement étaient une occasion extraordinaire pour toutes les parties prenantes d'accélérer la réalisation de progrès. Soulignant l'importance de la collaboration interrégionale, l'oratrice a insisté sur la nécessité de tirer parti de l'occasion unique en son genre que constituait la tenue de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans la région pour aborder les questions climatiques. Elle a également souligné l'importance de prendre en compte les questions de genre dans tous les secteurs, en particulier à la lumière de l'examen régional qui aurait lieu avant l'examen après 30 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Enfin, l'oratrice a souligné l'importance de l'action menée au niveau local, en faisant notamment allusion au Forum des maires de la Commission économique pour l'Europe.

12. La Directrice du Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants du PNUD et Co-Vice-Présidente de la plateforme de collaboration régionale pour l'Europe et l'Asie centrale a souligné qu'il était urgent de renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 en période de crises multiples. Elle a exposé sommairement les défis auxquels la région faisait face, outre la guerre en Ukraine, notamment les tremblements de terre en Türkiye et la crise des réfugiés en Arménie, qui aggravaient des problèmes plus anciens dans les domaines environnemental, social et économique ainsi qu'en matière de gouvernance. Elle a rappelé que dans un contexte de besoins humanitaires croissants il était impératif de protéger les avancées du développement et de poursuivre celui-ci. Les partenariats jouaient un rôle essentiel pour ce qui était d'atteindre les objectifs de développement durable et il était nécessaire que les États membres, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé collaborent. Elle a souligné que la plateforme de collaboration régionale s'était engagée à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable par l'adoption de mesures stratégiques au niveau régional et un soutien aux politiques. En 2024, la plateforme axera son action sur des transitions clés, notamment la transformation des systèmes alimentaires, la transition énergétique, la transformation numérique, les changements climatiques, l'éducation et le règlement de la crise des réfugiés.

III. Débat d'orientation de haut niveau sur le thème « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de la Commission économique pour l'Europe en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes »

13. Les participantes et participants au débat d'orientation de haut niveau ont été informés de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région dans le cadre d'une présentation des conclusions du rapport de situation annuel de la Commission économique pour l'Europe sur ce sujet².

14. Les délégations suivantes ont participé au débat plénier de haut niveau qui a suivi : Albanie (au nom des pays membres de l'Initiative de l'Europe centrale), Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Hongrie, Monténégro, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Tchéquie, Turkménistan, Ukraine et Union européenne. Des représentants de la société civile et des organisations de jeunes ont rendu compte des réunions préparatoires et des

² Disponible à l'adresse suivante : <https://w3.unece.org/sdg2024/>.

consultations. Un représentant de l'OIM a présenté les principales conclusions formulées à l'issue du deuxième examen régional de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Un représentant du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable a également pris la parole pour représenter le secteur des affaires. La Fédération de Russie a exercé son droit de réponse.

IV. Tables rondes consacrées à la transmission de connaissances entre pairs³

A. Première série de tables rondes

Objectif 1

Préparer les systèmes de protection sociale à amortir les effets sur la pauvreté de la crise climatique et des transitions écologiques

15. L'organisateur principal était la coalition thématique sur la protection sociale, qui est coprésidée par l'UNICEF, l'OIT, le PNUD et l'OMS. La table ronde a été animée par le Directeur de l'UNRISD, Paul Ladd. Des contributions de fond ont été présentées par l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan, le grand groupe des enfants et des jeunes, la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile et le Groupe consultatif des jeunes de l'ONU en Albanie.

Objectif 2

Des régimes alimentaires sains et durables : renforcer la durabilité des systèmes alimentaires face aux effets des changements climatiques

16. L'organisateur principal était la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables, qui est coprésidée par la FAO, l'UNICEF et l'OMS. La table ronde a été animée par le Directeur du Bureau de liaison de la FAO à Genève, Dominique Burgeon. Des contributions de fond ont été présentées par la Bulgarie, la Finlande, l'Allemagne, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, Andriani SpA, l'Université d'Ankara, le grand groupe des enfants et des jeunes, la Fondation DMUN, le « Centro euro-Mediterraneo sui Cambiamenti Climatici » (centre euro-méditerranéen sur les changements climatiques), un agriculteur originaire de l'Espagne, « Planet-score » et le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile.

B. Deuxième série de tables rondes

Objectif 13

Résoudre le casse-tête de la crise planétaire : élaborer des mesures pour faire face aux risques climatiques et à la perte de biodiversité

17. L'organisateur principal était la coalition thématique sur l'environnement et les changements climatiques pour l'Europe et l'Asie centrale, qui est coprésidée par la CEE, le PNUE et l'UNESCO. La table ronde a été animée par le Directeur de la Division de l'environnement de la CEE, Marco Keiner, le Directeur du Bureau Europe du PNUE, Arnold Kreilhuber, et la Directrice du Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, Magdalena Landry. Des contributions de fond ont été présentées par l'Allemagne, la Macédoine du Nord, la Roumanie, le Tadjikistan, le Centre d'aide sociale de la ville de Bihać, le College of Environmental Science and Forestry (science de l'environnement et sylviculture) de la « State University of New York » (université de l'État de New York), le « Department of Environmental Systems Science » (science des systèmes environnementaux) du « Federal Institute of Technology » (institut fédéral de

³ De plus amples informations sur les tables rondes consacrées à la transmission de connaissances entre pairs sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://regionalforum.unece.org/events/round-tables-regional-forum-2024>

technologie) de Zurich, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, le Partenariat du Processus européen Environnement et santé sur les jeunes dans la Région européenne de l'OMS, le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile, le Parlement des jeunes du bassin de la Save, « Soka Gakkai International », la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'OMM et la « Youth Health Organization » (organisation pour la santé des jeunes).

Objectif 16

Accélérer la mise en œuvre de politiques, nouer des partenariats et innover aux fins de l'instauration de sociétés justes, pacifiques et inclusives dans la région de la Commission économique pour l'Europe

18. L'organisateur principal était le PNUD. La table ronde a été animée par le Chef de l'équipe Gouvernance et Consolidation de la paix du Centre régional du PNUD à Istanbul, Robert Bernardo. Des contributions de fond ont été présentées par la Tchéquie, la République de Moldova, la Suisse, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale de droit du développement, Lviv, capitale européenne de la jeunesse pour 2025, le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile et le Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement.

Objectif 17

Nouer des partenariats efficaces aux fins de la transformation numérique

19. L'organisateur principal était le Groupe de la transformation numérique des Nations Unies pour l'Europe et l'Asie centrale, qui est coprésidée par l'UIT et la CEE. La table ronde était animée par le Directeur régional du Bureau régional pour l'Europe de l'UIT, Jaroslav Ponder. Des contributions de fond ont été présentées par la Tchéquie, l'Estonie, la Géorgie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Commission de la science et de la technique au service du développement, le Conseil de l'Europe, le « Digital for Development Hub » (pôle de transformation numérique), la Commission européenne, l'OSCE, Capgemini, CERIT, l'Institut municipal de santé publique de Belgrade, la Fondation ONCE, Halyk Bank Kyrgyzstan, le Centre international de recherche sur l'intelligence artificielle, le grand groupe des enfants et des jeunes, le Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile, « Teenergizer », la Fondation « Unconnected », le syndicat des exploitants de l'Arménie, le projet « Promoting and Measuring Universal and Meaningful Connectivity » (promouvoir et mesurer la desserte numérique universelle et réelle (partenariat entre l'UIT et l'Union européenne).

V. Réunion plénière : Faire avancer transitions clés et coopération en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

20. Au début de la réunion plénière, les Coprésident ont exposé les principaux messages que l'on pouvait retenir des tables rondes entre pairs.

21. Les cofacilitateurs du Sommet de l'avenir, l'Ambassadrice Antje Leendertse, Représentante permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, et l'Ambassadeur Neville Gertze, Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, ont présenté à la réunion plénière des informations sur les négociations en cours à New York concernant « Un Pacte pour l'avenir ».

22. Les délégations suivantes ont pris la parole en réponse à une déclaration des cofacilitateurs : Tadjikistan, Lettonie, États-Unis, Royaume-Uni et Autriche. Des représentantes et représentants de la société civile, d'organisations de jeunes et de

l'Organisation de coopération économique de la mer Noire ont également pris la parole. La délégation russe a exercé son droit de réponse:

23. Les Coprésidents ont ensuite présenté les participantes et participants à la réunion-débat multipartite, à savoir :

- Le Conseiller d'État auprès du Premier Ministre de la Roumanie, László Borbély (modérateur) ;
- La Coprésidente du Groupe indépendant de scientifiques pour le *Rapport mondial sur le développement durable 2023* et Coprésidente de la Fondation Heinrich Böll, Imme Scholz ;
- Le professeur titulaire de la chaire d'économie et de gestion de l'innovation à l'École polytechnique fédérale de Lausanne et membre du Conseil scientifique suisse, Dominique Foray ;
- Le membre du Conseil d'administration de Sustainable Finance Geneva, Conseiller spécial du Conseil d'administration du Groupe des investisseurs institutionnels sur les changements climatiques et Responsable des investissements de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève, Grégoire Haenni ;
- La rédactrice en chef et chef de projet à TEENS.kg (Kirghizistan) au nom du Mécanisme régional de mobilisation de la société civile, Elina Turalyeva ;
- La chercheuse et étudiante en sciences politiques et relations internationales, jeune ambassadrice européenne de la Bosnie-Herzégovine, au nom du grand groupe des enfants et des jeunes du Groupe régional de la jeunesse de l'Europe, Layla Jusko.

24. Le Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse et un représentant de Global Cities Hub ont pris la parole pour faire des remarques. Les délégations suivantes ont participé au débat plénier qui a suivi : France et Suisse. Des représentants de la société civile, d'organisations de jeunes, de la Banque eurasiatique de développement et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée ont pris la parole.

25. On trouvera en annexe au présent rapport un résumé des débats tenus en plénière et durant les tables rondes consacrées à la transmission de connaissances entre pairs. Les déclarations écrites sont disponibles sur le site Web du Forum régional à l'adresse suivante : <https://regionalforum.unece.org/events/regional-forum-2024>.

VI. Clôture de la session

26. Dans ses remarques finales, la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève a mis l'accent sur le dynamisme et la diversité de la région de la Commission économique pour l'Europe. Bien que celle-ci ait été le fer de lance du développement et de l'intégration économiques, elle faisait face à des défis importants, dont des conflits et des retards dans la réalisation des objectifs de développement durable. La Directrice générale a souligné que la participation de toutes les parties prenantes, en particulier celle de la société civile et des jeunes, était essentielle pour bien réaliser les objectifs. L'énergie, l'éducation, le climat et la transformation numérique étaient les principaux domaines dans lesquels il fallait accélérer la mise en œuvre de mesures. Le rôle de « International Geneva », notamment dans le cadre d'initiatives telles que le Laboratoire sur les objectifs de développement durable, a été mis en valeur pour ce qui était de promouvoir la durabilité à long terme et la réalisation des objectifs de développement durable.

27. La Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe a souligné l'importance du Forum régional s'agissant de renouveler l'engagement pris en faveur de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et de présenter de nouvelles idées et des propositions concrètes. Elle a mis l'accent sur la participation des parties prenantes, notamment des gouvernements, des entités des Nations Unies, de la société civile et des organisations de jeunes. Elle a exprimé sa gratitude à celles et ceux qui avaient soutenu les préparatifs du Forum régional, à l'équipe organisatrice du secrétariat, aux entités régionales des Nations Unies ainsi qu'aux États membres ayant apporté leur soutien financier, à savoir l'Allemagne et la Suisse.

28. Avant de clore la réunion, les Coprésidents ont remercié les organisateurs et les participants et fait savoir que le projet de rapport sur les travaux du Forum régional, y compris le résumé des débats établi par les Coprésidents, serait distribué aux participantes et participants pour qu'ils fassent part de leurs observations. La version finale constituerait la contribution officielle de la région de la Commission économique pour l'Europe au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendrait en 2024 sous les auspices du Conseil économique et social.

Annexe

Résumé des débats établi par les Coprésidents

Débat d'orientation de haut niveau : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de la Commission économique pour l'Europe en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes »

1. Ces dernières années, de puissants vents contraires ont entravé la réalisation des objectifs de développement durable, notamment les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les vulnérabilités existantes en matière d'alimentation, de financement et d'énergie, les violations flagrantes des droits humains, la crise humanitaire et la crise des réfugiés, la triple crise planétaire, la guerre contre l'Ukraine et l'escalade d'autres conflits dans la région de la Commission économique pour l'Europe. En 2024, le rapport de situation préparé par la Commission a continué d'indiquer une détérioration des résultats. La région n'atteindra que 20 cibles d'ici à 2030, soit seulement 17 % des cibles mesurables, contre 21 cibles jugées en bonne voie de réalisation l'année dernière et 26 cibles il y a deux ans. Il faudrait accélérer les progrès pour 80 cibles. Le nombre de cibles pour lesquelles la région recule a augmenté, passant à 17, contre 15 l'année dernière.

2. La disponibilité des données s'améliore, le nombre d'indicateurs mondiaux ne pouvant être évalués ayant diminué de 77 à 71. Par ailleurs, la plupart des pays de la région ont mis au point des indicateurs nationaux et des plateformes de communication des données pour mesurer les progrès accomplis, qui, bien qu'ils ne puissent pas être utilisés pour comparer les données à l'échelle internationale, fournissent des informations essentielles aux fins de la mise en œuvre.

3. Si l'on examine de manière approfondie la réalisation des objectifs de développement durable, le tableau qui se dégage est préoccupant. Bien que l'extrême pauvreté soit en baisse dans la région et que celle-ci est en bonne voie pour atteindre cette cible, il faut accélérer les progrès pour atteindre toutes les autres cibles de l'objectif 1, y compris celle relative à la protection sociale. Aucune des cibles relatives à la faim et à la sécurité alimentaire (objectif 2) n'est sur la bonne voie. D'importants défis persistent en ce qui concerne l'action climatique (objectif 13) ; seules deux cibles peuvent être mesurées actuellement, qui indiquent que les émissions de gaz à effet de serre augmentent et que la résilience aux catastrophes doit être améliorée, alors que les chocs climatiques et les catastrophes naturelles sont plus fréquents. Les tendances actuelles indiquent qu'aucune cible de l'objectif 16, qui porte sur la paix et la justice, ne sera atteinte d'ici à 2030, alors que la région régresse en ce qui concerne la traite des êtres humains et l'efficacité des institutions. Les progrès concernant l'objectif 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et à le revitaliser, restent insuffisants dans pratiquement tous les domaines, à l'exception de la coopération scientifique et du renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et des communications.

4. Le Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en septembre 2023 a exprimé une volonté renouvelée d'accélérer la mise en œuvre de politiques et d'investissements susceptibles de susciter un changement porteur de transformations pour tous les objectifs et de tenir enfin les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Sommet de l'avenir qui aura lieu en septembre 2024 offre une nouvelle occasion de renforcer la coopération multilatérale à l'appui du développement durable. Bien que les défis soient importants, il y a aussi une occasion extraordinaire à saisir, car les progrès de la connaissance et de la technologie, s'ils sont correctement gérés, pourraient offrir un meilleur avenir à tous, une coopération internationale forte et durable étant essentielle à cet égard.

5. Les récents épisodes de hausse des prix de l'énergie ont créé de graves problèmes sociaux dans de nombreux pays de la région et mis à l'épreuve les filets de protection sociale. Les pays se sont engagés à faire progresser les efforts de décarbonisation, mais il

faut adopter des mesures pour assurer une transition juste et protéger la population des effets négatifs. À titre d'exemple, un programme de subvention de l'énergie fondé sur les besoins a atténué les effets de la pauvreté en République de Moldova et, en Slovénie, la définition de la pauvreté énergétique a servi de base à l'élaboration d'un plan d'action et de mesures correctives.

6. Ces dernières années, de multiples chocs ont eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire. Il importe d'investir dans des infrastructures résistantes pour atténuer les conséquences négatives de ces chocs. Le développement de la bioéconomie et l'utilisation des matières résiduelles et des déchets peuvent offrir des solutions pour relever les défis existants, comme c'est le cas en Bulgarie. Il faut adopter des solutions d'ensemble qui prennent en compte les multiples dimensions du problème.

7. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes, tout en faisant en sorte que l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions, aurait un impact positif sur un grand nombre d'objectifs. Par exemple, la Pologne axe son action sur l'amélioration de l'efficacité des institutions pour promouvoir la croissance et l'inclusion sociale et économique. Les États-Unis d'Amérique fournissent des fonds pour exploiter les possibilités de l'intelligence artificielle afin d'accélérer la réalisation des objectifs

8. Les changements institutionnels contribuent à l'efficacité et à la cohérence des mesures gouvernementales. En Slovénie, par exemple, un nouveau ministère a été créé qui fusionne le portefeuille du climat et de l'environnement avec celui de la politique énergétique et en matière de transports. Au Royaume des Pays-Bas, le commerce et le développement sont considérés comme intrinsèquement liés et relèvent donc de la responsabilité d'un seul ministère. En Tchéquie, de nouvelles formes juridiques de partenariats municipaux sont encouragées pour soutenir la cohérence des politiques de développement durable. Le programme de réforme ambitieux de l'Arménie, qui est aligné sur les objectifs, a contribué à une croissance économique à deux chiffres et à des perspectives économiques solides, permettant de répondre aux besoins à court terme de plus de 108 000 réfugiés du Haut-Karabakh déplacés de force en 2023.

9. L'éducation et le développement du capital humain joueront un rôle essentiel dans l'action menée pour atteindre les objectifs. À Chypre, une stratégie nationale d'ensemble sur l'éducation et la transition écologique est en cours d'élaboration ; elle est prise en compte dans les programmes d'enseignement et traite les établissements scolaires comme des communautés d'apprentissage. La Roumanie s'est engagée à renforcer les capacités du secteur public et augmente régulièrement le nombre d'experts en développement durable. La Croatie a également mis l'accent sur l'éducation et le changement culturel en tant qu'outils porteurs de transformations. L'Espagne, qui a coprésidé avec la République de Moldova la Conférence régionale sur l'examen après 30 ans de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, intitulée « Population et développement : garantir les droits et les choix » (Genève, 19 et 20 octobre 2023), a souligné qu'une notion commune s'était dégagée lors de cette conférence, à savoir que le renforcement du capital humain était essentiel pour faire face à l'évolution démographique.

10. L'Arménie a indiqué qu'une desserte numérique équitable et inclusive, des frontières ouvertes et des infrastructures de transport fonctionnant bien étaient des moteurs importants de la prospérité économique et du développement durable, en particulier dans les pays sans littoral. Elle préconise l'initiative « Crossroads of Peace » (carrefour de la paix) comme moyen d'instaurer les conditions qui permettront de libérer l'important potentiel de la région. Le Turkménistan propose la création d'un atlas mondial de la connectivité des modes de transport durables qui, sur la base d'un partenariat multipartite, fournirait des analyses et des solutions. Le Royaume des Pays-Bas a également souligné qu'il importait de renforcer les choix en matière de transport pour faciliter le commerce.

11. Il est essentiel de nouer des partenariats mondiaux, régionaux, nationaux et locaux pour le développement durable qui impliquent toutes les parties prenantes, y compris la société civile, le secteur privé, le monde universitaire et les jeunes. Une approche associant l'ensemble de la société doit compléter une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Pour cela, il faut investir dans la mise en place d'un cadre institutionnel

efficace. En Allemagne, la prochaine mise à jour de la stratégie nationale de développement durable donnera lieu à de vastes consultations des parties prenantes.

12. Il est fondamental de prendre des mesures au niveau local pour atteindre les objectifs car plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes et la plupart des cibles des objectifs ne peuvent être atteintes sans la participation des gouvernements locaux et régionaux, comme l'a souligné la Tchéquie. Les réformes de l'administration publique et les processus de décentralisation entrepris dans de nombreux pays ces dernières années ont permis la mise en œuvre d'approches axées sur la collectivité et la diversification des mesures locales. Les démarches locales intégrées et participatives se sont révélées être un moyen très efficace de parvenir au développement durable, en respectant les besoins propres à chaque lieu.

13. Les initiatives et les organisations qui soutiennent le transfert de connaissances et l'action collective peuvent jouer un rôle précieux pour ce qui est de progresser dans la réalisation des objectifs. De nombreux participants ont souligné le rôle que jouait la Commission économique pour l'Europe, en tant que plateforme de dialogue régional, d'apprentissage par les pairs et d'échange d'expériences dotée de compétences solides dans de nombreux domaines. Au niveau sous-régional, l'Initiative de l'Europe centrale dispose d'un large éventail de possibilités de financement, de programmes et d'instruments qui favorisent la réalisation des objectifs, y compris par l'intermédiaire de partenariats avec d'autres entités.

14. Les examens nationaux volontaires contribuent à faire progresser la réalisation des objectifs en faisant le point sur les progrès accomplis, en réunissant les différentes parties prenantes aux fins de leur préparation et en donnant lieu à des mesures de suivi. Comme suite au deuxième examen national volontaire du Portugal en 2023, un plan d'action national pour le développement durable à l'horizon 2030 est en cours d'élaboration, y compris un cadre stratégique visant à assurer la cohérence des politiques. L'Autriche prépare son deuxième examen et met tout particulièrement l'accent sur l'établissement de partenariats avec un large éventail d'acteurs et les moyens de combler les lacunes dans le domaine de la statistique.

15. Un changement porteur de transformations exige un financement suffisant. Dans de nombreux pays, les allocations budgétaires pour la transition écologique ont augmenté et de nouveaux instruments financiers ont été mis en place, y compris dans le cadre de politiques régionales. En Bosnie-Herzégovine, un groupe de travail sur le financement des objectifs de développement durable composé d'un large éventail d'experts a formulé des recommandations visant à accroître les flux financiers pour mettre en œuvre le Programme 2030.

16. Au-delà des initiatives nationales, la dimension internationale du financement, en ce qui concerne les ressources privées et publiques, est essentielle. Réformer l'architecture financière internationale est d'une importance critique pour faciliter l'accès au financement. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tire parti de sa position de centre financier de premier plan pour supprimer les obstacles à l'investissement, notamment en encourageant la réforme des banques multilatérales de développement et en éliminant les obstacles à l'investissement du secteur privé. Dans le cadre de diverses initiatives, l'Union européenne mobilise des ressources pour régler des problèmes environnementaux et sociaux dans d'autres régions du monde. Le Portugal, en tant que pays créancier, a converti les dettes de deux pays partenaires en mesures d'adaptation aux changements climatiques afin de soutenir la conversion de la dette souveraine en investissements ayant trait au climat.

17. Il est essentiel de disposer de données fiables, comparables et actualisées pour élaborer des stratégies efficaces en s'appuyant sur des décisions bien fondées afin de faire progresser la réalisation des objectifs. Les données et les statistiques permettent d'évaluer les progrès, de déterminer les points faibles et les lacunes et d'anticiper l'avenir. La Suisse a renforcé la capacité de son office fédéral de la statistique afin d'améliorer la disponibilité de données de qualité. Le Monténégro recense les priorités aux fins de l'élaboration ou de l'amélioration des indicateurs pertinents.

18. La société civile a souligné qu'il fallait agir d'urgence car il ne restait que six ans pour mettre en œuvre le Programme 2030. Les conséquences de la crise climatique, des conflits armés et des disparités économiques sont désastreuses. Il est impératif de procéder

à des changements économiques structurels et systémiques pour vivre dans les limites planétaires. Il est nécessaire de valoriser le secteur des services à la personne, de développer les emplois verts et de mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles. Les libertés fondamentales doivent être protégées et les sociétés devraient répondre des externalités négatives. Une transition juste nécessite une participation transparente des parties prenantes, l'adoption de mesures pour mettre fin à l'inégalité de genre et une distribution équitable des financements. Malgré les défis, il est possible de réaliser des progrès en mettant à profit la solidarité et la coopération. Il ne faut pas manquer les occasions offertes par le Sommet de l'avenir.

19. Le grand groupe des enfants et des jeunes a souligné l'importance du Programme 2030 pour toutes les communautés, en particulier pour les groupes les plus vulnérables et les groupes marginalisés, et a insisté sur la nécessité d'une justice économique, environnementale et intergénérationnelle. Il faut mobiliser les investissements publics dans l'éducation pour lutter contre la pauvreté, réformer l'architecture financière internationale et renforcer les socles de protection sociale. Pour lutter contre la faim, il est important de mettre en place des pratiques commerciales équitables et de mener des campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire. L'offre de produits alimentaires devrait parvenir sans restriction aux zones touchées par un conflit. La justice climatique, la participation des jeunes à la gouvernance et la protection des écosystèmes devraient éclairer et accélérer l'action climatique. Les combustibles fossiles devraient être progressivement éliminés. La liberté d'expression et les manifestations pacifiques devraient être protégées, et les gouvernements devraient régler les conflits en cours. Une gouvernance transparente, l'adoption de politiques inclusives et l'accès aux ressources pour les jeunes et la société civile sont les fondements de partenariats efficaces. La réalisation des objectifs passe par la paix, la justice et la protection des défenseurs des droits humains.

20. Compte tenu de l'urgence de la lutte contre les changements climatiques et de la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, la coopération entre les gouvernements et le secteur privé est d'une importance cruciale. Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable cherche à mobiliser les entreprises pour qu'elles mènent une action collective, en mettant l'accent sur les questions relatives au climat, à la nature et à l'équité dans les chaînes de valeur mondiales. Le Sommet de l'avenir qui se tiendra prochainement est l'occasion de renforcer la collaboration entre les entreprises et les gouvernements.

21. Le deuxième examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans la région de la Commission économique pour l'Europe, qui s'est tenu à la suite du Forum régional, a mis en évidence l'importance des migrations, plus de la moitié des migrants internationaux du monde résidant dans cette région. Malgré les nombreux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Pacte, des problèmes persistent, tels que les risques encourus par les populations vulnérables, la perte de vies humaines au cours des migrations et les violations des droits des migrants. Au nombre des mesures concrètes débattues, on compte la satisfaction des besoins du marché du travail, la facilitation de voies de migration sûres, la garantie d'un recrutement éthique et la lutte contre les causes profondes des migrations, telles que la pauvreté, les conflits et les changements climatiques. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la montée de sentiments anti-migrants et à la nécessité de lutter contre la discrimination. Les parties prenantes ont souligné l'importance de collecter des données et de démystifier les récits trompeurs.

22. Plusieurs délégations ont indiqué que la guerre contre l'Ukraine avait des conséquences dévastatrices pour la région de la Commission économique pour l'Europe et pour le monde entier. L'Ukraine a dénoncé l'agression illégale et non provoquée de la Russie et la violation continue du droit international, tout en attirant l'attention sur les conséquences négatives de la guerre pour la réalisation des objectifs de développement durable. S'exprimant au nom de ses États membres, l'Union européenne a réitéré qu'elle condamnait fermement l'action illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. L'Autriche a déclaré que la guerre était non seulement une agression contre un pays souverain mais aussi une attaque contre des aspirations et des valeurs communes. La Tchéquie a souligné que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine faisait également peser diverses menaces potentiellement catastrophiques et existentielles contre l'humanité. L'Allemagne et la Pologne ont souligné qu'il ne pouvait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité et réaffirmé leur soutien à l'Ukraine et

au droit international. Le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni ont exhorté la Fédération de Russie à mettre fin à son invasion illégale de l'Ukraine. La Fédération de Russie a rejeté toutes les accusations et déclaré que les sanctions imposées par les pays occidentaux compromettaient la réalisation des objectifs. Le Bélarus a souligné les conséquences négatives des sanctions sur le développement durable et le fait que le rétrécissement de l'espace de coopération avait pour effet de passer à côté d'occasions. La Hongrie a insisté sur le fait qu'il fallait éviter la politisation des organisations techniques et la fragmentation de la coopération internationale dans la région.

Conclusions des tables rondes consacrées à la transmission de connaissances entre pairs

A. Première série de tables rondes

Objectif 1

Préparer les systèmes de protection sociale à amortir les effets sur la pauvreté de la crise climatique et des transitions écologiques

23. Dans les régions de l'Europe et de l'Asie centrale, s'ajoutant à un certain nombre d'autres facteurs tels que les inégalités et un accès limité à des services sociaux de qualité, la crise climatique contribue à augmenter l'incidence et la gravité de la pauvreté, qui ne touche pas de la même façon les femmes et les filles et les populations vulnérables. Des crises multiples, telles que les déplacements de population, les catastrophes naturelles, les conflits et la hausse du prix des denrées alimentaires et de l'énergie, menacent les progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 et, plus généralement, celle du programme mondial de développement.

24. Un engagement soutenu en faveur de la protection sociale, associé à des programmes plus larges d'emploi, de qualification, de requalification et d'autres programmes de développement des capacités, contribue déjà à la réduction de la pauvreté. Des initiatives intégrées, telles que l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes et d'autres initiatives à fort impact, peuvent stimuler des changements en vue de réaliser une transition écologique, numérique et sociale. Une protection sociale adaptée au contexte, bien conçue, fondée sur les droits humains et participative joue un rôle clé pour faire face aux chocs, y compris ceux résultant des changements climatiques et tout particulièrement dans le contexte des changements démographiques, y compris les migrations liées aux changements climatiques.

25. La crise climatique aggravera les inégalités économiques, sociales et sanitaires entre les zones rurales et les zones urbaines. Les zones rurales font face à des défis majeurs dans le contexte d'une urbanisation rapide. Il s'agit notamment des lacunes en matière de desserte numérique, du nombre limité d'infrastructures et de services par rapport aux villes, du vieillissement de la population, de la diminution de la main-d'œuvre et de la migration des jeunes vers l'extérieur. Ce contexte est à l'origine d'autres problèmes, notamment l'insécurité sanitaire et la précarité des moyens de subsistance, le rétrécissement de la base d'imposition, le nombre limité de possibilités en matière d'éducation, la pression sur les capacités de fournir des services publics et la perte possible de confiance dans les institutions. Dans les villes, des problèmes tels que l'accroissement des inégalités, le coût de la vie, l'étalement urbain et la pollution de l'air continuent d'entamer le bien-être des ménages, les populations déjà défavorisées étant les plus touchées.

26. Les systèmes de protection sociale pourraient atténuer les impacts et renforcer les capacités des familles et des communautés de faire face ou de s'adapter. Dans certains pays, des efforts sont en cours pour que les systèmes et les programmes de protection sociale résistent aux chocs, qui tiennent compte des divers types de risques et de la nécessité de s'adapter aux contextes et aux besoins locaux particuliers. Au nombre des principaux thèmes nouveaux, on compte la nécessité d'une planification coordonnée pour atténuer les risques, de la préparation et la gestion en prévision des catastrophes et d'une conception des systèmes et des programmes de protection sociale qui priorise les

communautés les plus vulnérables. Les institutions non gouvernementales jouent un rôle très important dans ces processus, en particulier en ce qui concerne la participation de groupes isolés sur le plan social.

27. Des systèmes numériques et transparents ainsi que de solides mécanismes d'information et d'application du principe de responsabilité sont nécessaires pour garantir la fourniture réelle des prestations de protection sociale, notamment pour lutter contre la corruption. Il est nécessaire de rassembler des éléments factuels et de collecter des données afin d'éclairer l'adoption de stratégies de protection sociale adaptées aux chocs, d'impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision, de fournir aux populations marginalisées des moyens d'accès pour qu'elles puissent participer et d'adapter les programmes afin de répondre à l'évolution des besoins.

28. Le financement reste un défi lorsque les besoins sont urgents. De nouvelles alliances multipartites mettent en avant des possibilités de financement et de conception de la protection sociale. Des enseignements utiles peuvent être tirés de la riposte à la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle les budgets gouvernementaux et les financements internationaux ont été mobilisés pour financer une expansion rapide des prestations de protection sociale. Le financement de la protection sociale nécessite en fin de compte la mobilisation des ressources nationales et des politiques budgétaires progressives. Dans les pays disposant de moins de capacités et de ressources, les mécanismes mondiaux peuvent également fournir des ressources.

29. Garantir l'accès universel aux socles de protection sociale et faire en sorte que la protection sociale reste une priorité exige une volonté politique. La protection sociale est un investissement dans des économies résilientes et des sociétés saines et unies ainsi que dans le capital humain. Le renforcement de l'équité nécessite une évaluation des dimensions multiples des inégalités au moyen de données ventilées notamment par âge, genre, handicap, appartenance ethnique et statut migratoire, tout en s'adaptant à l'évolution des situations et aux chocs.

30. Il existe un lien étroit entre systèmes de protection sociale, systèmes nationaux de soins et soins informels. Bien que le vieillissement des sociétés puisse mettre à rude épreuve les systèmes de protection sociale et de soins, les personnes âgées jouent également un rôle déterminant dans la fourniture de soins. Parmi les solutions possibles, citons le soutien au secteur des services à la personne ou à la garde d'enfants et l'autonomisation financière des femmes et des filles. Les services à la personne devraient être pris en compte.

31. L'accès universel à la protection sociale doit être garanti, mais des mesures ciblées visant à soutenir des groupes particuliers peuvent également être nécessaires. Toutefois, les prestations ciblées comportent également des risques, notamment les coûts afférents au recensement et au suivi des personnes dans le besoin, la stigmatisation et la possibilité d'exclusion ou de discrimination si les prestations ne sont pas bien conçues. Des questions telles que les coûts afférents au recensement, le passage à l'échelle supérieure, l'exhaustivité, l'inclusion et les démarches fondées sur les droits doivent être prises en compte pour garantir que les systèmes et les programmes répondent efficacement aux chocs. Les évolutions démographiques futures et la diversité des besoins devraient être prises en compte.

32. L'adoption de stratégies nationales efficaces en matière de transition écologique devrait permettre d'atteindre les objectifs économiques et sociaux tout en faisant face à la transition numérique et à la perte d'emplois dans certains secteurs. Dans le cadre de ces stratégies, on devrait envisager d'investir dans les emplois verts, de mettre davantage l'accent sur les compétences vertes, l'apprentissage tout au long de la vie et la requalification, et d'intégrer le secteur informel dans le secteur formel.

33. La protection sociale devrait être intégrée dans les stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ses effets, en tirant parti de la coopération internationale et en priorisant les politiques inclusives. En raison de la crise climatique, les déplacements massifs risquent d'augmenter au cours des 50 prochaines années. Les questions d'identité juridique et de droit aux prestations de protection sociale deviennent importantes. La coopération, à la fois transfrontière et régionale, sur les régimes dont les personnes sont susceptibles d'avoir besoin sera nécessaire, notamment en ce qui concerne les systèmes de protection sociale fondés sur la résidence et les vulnérabilités

transfrontières induites par les changements climatiques. La coopération internationale en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques reste essentielle, notamment en ce qui concerne l'impact des risques climatiques futurs sur la soutenabilité de la dette. Il convient également de se pencher sur la manière dont les mécanismes de financement de l'action climatique peuvent soutenir ou renforcer les systèmes de protection sociale existants.

34. Les systèmes de protection sociale à l'épreuve des chocs et équitables et la transition écologique doivent être alignés sur les caractéristiques nationales. L'intérêt accordé aux familles et aux personnes doit être associé à une prise en compte des transitions locales et à une protection sociale axée, par exemple, sur la résilience locale. Les répercussions disproportionnées des catastrophes sur les communautés rurales et isolées, en particulier sur les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les groupes marginalisés, indiquent que la zone géographique et l'âge doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques. L'accessibilité des services sociaux, en particulier dans les zones rurales, est importante. Il faut disposer de données ventilées et détaillées pour répondre efficacement aux besoins particuliers des populations vulnérables.

Objectif 2

Des régimes alimentaires sains et durables : renforcer la durabilité des systèmes alimentaires face aux effets des changements climatiques

35. La région de la Commission économique pour l'Europe n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles consistant à éliminer la faim et à assurer la sécurité alimentaire. Le rapport d'activité de la Commission et le rapport intitulé *Europe and Central Asia: Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023 – Statistics and trends* (Europe et Asie centrale : rapport de synthèse de 2023 sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région – statistiques et tendances) indiquent que l'accès à une alimentation suffisante et nutritive n'est pas universel dans la région. Dans un tiers des pays, plus de 10 % des adultes sont en situation d'insécurité alimentaire. Bien que la prévalence de la sous-alimentation dans la région soit inférieure à 2,5 %, plus de 110 millions de personnes souffrent encore d'une insécurité alimentaire modérée ou grave. Parmi les autres problèmes de nutrition figurent l'anémie chez les femmes, la prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans et l'augmentation du taux d'obésité chez les adultes.

36. Il est urgent de mettre en place une production alimentaire durable à l'échelle mondiale. Le lien entre systèmes alimentaires et changements climatiques apparaît comme central. Les systèmes alimentaires sont extrêmement vulnérables aux effets des changements climatiques et contribuent à hauteur de 23 % aux émissions annuelles de gaz à effet de serre. Ils doivent faire partie des solutions climatiques en termes d'atténuation et d'adaptation afin de garantir la sécurité alimentaire pour tous.

37. L'action climatique et la transformation des systèmes alimentaires sont essentielles pour nourrir durablement la population mondiale croissante tout en préservant le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés rurales. Les pratiques durables en matière d'agriculture et d'élevage, tels que l'agroécologie, l'agriculture biologique, l'agriculture intelligente face aux changements climatiques et l'agriculture régénératrice, offrent des solutions en ce qui concerne les changements climatiques, la perte de biodiversité, le stockage du carbone et l'amélioration de l'état nutritionnel. Il est d'une importance capitale de réhumidifier les tourbières dans la région pour protéger le climat et la biodiversité. Il est essentiel de réduire les pertes et le gaspillage de nourriture pour préserver des ressources précieuses et réduire les émissions. Il est capital de fixer des objectifs nationaux ambitieux pour soutenir des pratiques durables et de mettre en œuvre des mesures conjointes inclusives et efficaces.

38. La demande croissante de produits alimentaires et agricoles de meilleure qualité, associée à des conditions de marché difficiles, place les agriculteurs dans une situation économique très difficile. Le secteur agricole est en difficulté : il doit aider à atteindre la neutralité climatique sans aller à l'encontre de la compétitivité ou de la sécurité alimentaire. Au fur et à mesure que les agriculteurs s'adaptent à la demande du marché et aux structures d'incitation, il faut moduler les politiques pour stimuler la demande en faveur d'aliments plus sains et plus durables. Il est primordial que les agriculteurs

reçoivent une compensation suffisante qui leur permette de surmonter les pertes dues à des facteurs tels que les phénomènes météorologiques et les épidémies ; il est également primordial de démontrer les avantages de la transition écologique et d'encourager l'éducation, le développement des capacités et les investissements verts afin d'aider les agriculteurs à s'adapter à un climat changeant.

39. Il est crucial, pour transformer les systèmes alimentaires, de recourir à des solutions novatrices et aux technologies de pointe, notamment à des alternatives à base de plantes et à des démarches axées sur la santé. Conformément à l'approche « Une seule santé », il est capital pour la santé mondiale et la sécurité alimentaire d'utiliser avec prudence les produits antimicrobiens. Il a été fait mention de stratégies qui permettraient de faire en sorte que les options plus saines soient d'un coût plus abordables et plus accessibles, comme la suppression des droits de douane sur les aliments nutritifs. Le secteur privé joue également un rôle clé pour ce qui est d'améliorer l'environnement alimentaire et d'être le premier à mettre en œuvre des initiatives novatrices susceptibles de promouvoir des régimes alimentaires durables et sains.

40. La société civile a souligné qu'il fallait se faire à l'idée que l'alimentation et la nutrition étaient des droits humains et mettre en œuvre un accès à celles-ci, s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la malnutrition et adopter des politiques efficaces et inclusives. Il a également été suggéré de passer d'un discours sur la sécurité alimentaire à un discours sur la justice alimentaire, en se fondant sur des travaux de recherche et des données, et d'adopter une approche intersectionnelle.

41. L'Union européenne et les gouvernements de la région peuvent influencer les marchés pour que soient produits des aliments de qualité, salubres et plus respectueux de l'environnement. Pour créer des systèmes alimentaires durables, il faut que les processus d'élaboration des politiques soient multipartites et participatifs et qu'y prennent part des petits exploitants agricoles, des jeunes et des femmes et des groupes marginalisés, ainsi que le secteur privé et le monde universitaire. Les mécanismes et processus multilatéraux, tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le suivi du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, sont des instruments clés dans ce contexte. Les coordonnateurs nationaux des systèmes alimentaires jouent également un rôle essentiel dans la mobilisation des parties prenantes, renforçant ainsi la cohérence des politiques relatives aux systèmes alimentaires durables.

42. L'obésité et les mauvaises habitudes alimentaires occupent désormais une grande part dans le taux de mortalité. Il faut que les secteurs de la santé et de l'agroalimentaire coordonnent davantage leur action pour régler le problème du nombre croissant de maladies non transmissibles à implications nutritionnelles, en créant des environnements alimentaires plus propices à la mise en place de régimes alimentaires sains et durables, plus disponibles et d'un coût plus abordable. Pour garantir un régime alimentaire sain à tous, les entreprises alimentaires et les autorités chargées de la sécurité sanitaire des aliments doivent faire des efforts constants pour garantir la qualité et la sûreté des aliments. La capacité des consommateurs à faire des choix alimentaires sains dépend de l'« environnement alimentaire », dans lequel l'étiquetage, la publicité, la structure du commerce de détail et les marchés sont autant de facteurs déterminants.

43. Il est nécessaire d'adopter une réglementation plus stricte en matière de marketing des produits alimentaires, en particulier en ce qui concerne la publicité destinée aux enfants. L'étiquetage des aliments en toute transparence a été souligné comme étant un moyen d'informer les consommateurs de l'impact des produits alimentaires sur l'environnement et de leur valeur nutritionnelle. Les campagnes d'éducation ont également été admises comme un moyen de sensibiliser aux avantages qu'il y a à consommer des aliments biologiques, saisonniers et produits localement. Des incitations économiques, telles que des avantages fiscaux pour les producteurs d'aliments durables et biologiques, ont également été proposées comme moyen de promouvoir des options plus saines et de décourager la consommation d'aliments ayant une forte empreinte écologique. Comprendre le coût réel des denrées alimentaires peut aider à donner des orientations à cet égard.

44. Les programmes de repas scolaires sont des instruments essentiels pour promouvoir l'éducation à l'alimentation, la santé et la durabilité. En passant des marchés publics pour les repas scolaires, les gouvernements peuvent soutenir l'agriculture locale, promouvoir des habitudes alimentaires saines auprès des élèves et veiller à ce que les repas soient conformes aux directives nutritionnelles. Il est essentiel de considérer la restauration scolaire comme un investissement. La mise en conformité des repas scolaires avec les normes nationales en matière de nutrition et d'hygiène et la prise en compte des préférences des élèves peuvent permettre de relever des défis tels que l'acceptation d'aliments sains, la préparation adéquate de repas nutritifs, l'accessibilité des aliments et l'équité. L'introduction de repas végétariens est une stratégie pour lutter contre la faible consommation de fruits et légumes chez les élèves.

45. Les produits alimentaires transformés relevant de groupes d'aliments connus pour contribuer de manière significative à la consommation de graisses, de sucre et de sel par les populations devraient faire l'objet d'un suivi, l'accent étant mis sur la promotion d'une amélioration continue de leur contenu nutritionnel.

B. Deuxième série de tables rondes

Objectif 13

Résoudre le casse-tête de la crise planétaire : élaborer des mesures pour faire face aux risques climatiques et à la perte de biodiversité

46. Les changements climatiques provoquent des changements rapides et généralisés dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère, qui menacent de réduire à néant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

47. L'année 2023 devrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial, et les tendances inquiétantes se poursuivent pour d'autres indicateurs climatiques, tels que le contenu thermique de l'océan, le niveau moyen de la mer à l'échelle mondiale, l'étendue des glaces de mer dans l'Antarctique et la masse de glace des glaciers. Le rapport *État du climat en Europe 2022* indique que depuis les années 1980, l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde, ce qui a des répercussions lourdes de conséquences sur le tissu socioéconomique et les écosystèmes de la région.

48. Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, tels que les inondations, les vagues de chaleur et de froid, les fortes précipitations et les sécheresses, ont une incidence sur tous les aspects de la société, y compris le droit à la vie, le droit à la santé, le droit au logement et le droit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. En 2022, ces phénomènes dangereux ont fait environ 16 000 morts et touché directement 156 000 personnes en Europe.

49. Il faut apporter un soutien ciblé et coordonné, en particulier aux pays à haut risque, afin de répondre à leur besoin urgent en matière de systèmes d'alerte précoce multidangers efficaces. L'initiative Alertes précoces pour tous a été lancée par le Secrétaire général en 2022 afin de veiller à ce que, d'ici à la fin de 2027, toutes les personnes soient protégées contre les phénomènes météorologiques, hydrologiques ou climatiques dangereux au moyen de systèmes d'alerte précoce capables de sauver des vies.

50. En Europe et en Asie centrale, des lacunes importantes subsistent dans la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce efficaces qui tiennent compte des risques, ciblent les communautés les plus exposées, diffusent efficacement les messages et les alertes, garantissent la préparation et facilitent des interventions rapides. Au Tadjikistan, les catastrophes météorologiques ont causé d'énormes dégâts socioéconomiques et environnementaux qui, à leur tour, ont entravé le développement durable du pays. Celui-ci prend donc des mesures pour mettre en œuvre l'initiative Alertes précoces pour tous au niveau national et demande à la communauté internationale de participer activement et largement dans ce cadre. Premier pays pilote de l'initiative dans la région, le Tadjikistan s'est engagé à déployer des efforts pour que la mise en œuvre de l'initiative soit couronnée de succès et se tiendra prêt à partager son expérience.

51. Pour que les politiques nationales de réduction des risques climatiques soient efficaces, il faut à la fois mettre en place un système d'alerte précoce et intégrer dans tous les secteurs l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe. La mise en œuvre au niveau national de l'initiative Alertes précoces pour tous ainsi que d'autres politiques et mesures relatives aux risques climatiques doit reposer sur la collaboration entre les acteurs aux niveaux local, national et transfrontière.

52. Les risques climatiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, ont des répercussions durables sur le plan socioéconomique. Ils aggravent également les inégalités, car les populations les plus vulnérables sont souvent les moins équipées pour faire face, se relever et s'adapter. Il est donc impératif de s'occuper en priorité des très fortes répercussions sur ces populations. Les enfants, les personnes en situation de handicap, les femmes et les familles vivant dans la pauvreté doivent avoir accès à des services de protection sociale tenant compte du climat. En outre, une protection sociale à l'épreuve des chocs joue un rôle essentiel dans la protection des plus vulnérables.

53. Les politiques et les mesures visant à lutter contre les risques climatiques devraient concerner tous les âges, y compris les jeunes. Il est essentiel de soutenir les jeunes par l'éducation, le développement de compétences vertes, la mise en place de programmes de mentorat et en les laissant participer réellement à toutes les négociations et décisions relatives aux changements climatiques aux niveaux national, régional et international. Les adolescents et les jeunes auront ainsi la possibilité d'influencer les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe.

54. Les changements climatiques et la perte de biodiversité sont intrinsèquement liés ; on ne pourra venir à bout ni de l'un ni de l'autre si ces deux défis ne sont pas relevés ensemble. Comme il a été souligné dans les conclusions du bilan mondial de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ces deux crises doivent être abordées de manière globale et synergique si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable. Pour réussir, les pays doivent élaborer des politiques d'ensemble fondées sur la science, l'inclusion et le consensus et communiquer efficacement sur le rôle de la nature.

55. Les travaux de recherche sur le rôle du sol et de la végétation dans le cycle du carbone et le système climatique renforcent notre compréhension des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Des outils avancés de collecte d'informations et des modèles informatiques de pointe, s'appuyant sur diverses sources de données, permettent de mieux comprendre les liens entre la nature, les changements climatiques et l'activité humaine, le bien-être et les droits. Les connaissances scientifiques actuelles soutiennent l'action menée pour sensibiliser à la protection et à la restauration des écosystèmes, qui sont essentiels à la production alimentaire, à l'économie et à la santé humaine.

56. En se fondant sur les éléments de preuve scientifiques et les exemples de réussite, il est possible de dégager un consensus entre les parties prenantes, ainsi que dans le monde universitaire, pour agir en commun. Cela peut aboutir à une collaboration entre les populations, le monde universitaire et le secteur privé portant sur des solutions communes, durables et fondées sur des données probantes.

57. Les stratégies visant à relever les défis interdépendants que sont les changements climatiques, la préservation de la diversité biologique et la dégradation des terres comportent des cadres intégrés de planification, de politique générale et de budgétisation. Il faut que l'élaboration d'instruments clés, tels que les contributions déterminées au niveau national et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité à l'appui de l'Accord de Paris et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, respectivement, ainsi que celle des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres, soient alignées au niveau national. Concrètement, cela signifie faire collaborer au niveau national les correspondants nationaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Le renforcement des synergies entre ces trois conventions pourrait déboucher sur des engagements nationaux communs et concrets, reposant sur les droits, en matière de gestion durable des terres et de

restauration des écosystèmes et sur d'autres solutions fondées sur la nature aux fins des stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ses effets.

58. La transparence, l'application du principe de responsabilité et la prise de décision inclusive sont essentielles à la réussite des politiques climatiques et en matière de biodiversité et au financement. Investir différemment et rediriger les financements tels que les subventions agricoles peut permettre de concrétiser les politiques. Il est recommandé de mener des initiatives de renforcement des capacités pour donner aux gouvernements, aux institutions financières et aux organisations de la société civile les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des projets de financement en faveur du climat et de la biodiversité.

59. Les démarches participatives favorisent l'appropriation et la coproduction de connaissances et de solutions stratégiques fondées sur la justice sociale et les droits humains. L'inclusion des enfants, des jeunes, des femmes et des minorités doit être soutenue par la mise en place de nouveaux mécanismes participatifs – ou par l'utilisation des mécanismes existants – aux niveaux national et infranational, afin de garantir la participation réelle des parties prenantes aux processus de prise de décision. Des bourses axées sur l'entrée réelle des minorités dans le monde universitaire et la prise de décision sont nécessaires. Il est essentiel d'investir davantage dans l'éducation à la résilience climatique et dans les mesures en faveur de la biodiversité, notamment en finançant les écoles, la formation du personnel enseignant et l'apprentissage entre pairs.

Objectif 16

Accélérer la mise en œuvre de politiques, nouer des partenariats et innover aux fins de l'instauration de sociétés justes, pacifiques et inclusives dans la région de la Commission économique pour l'Europe

60. La région de la Commission économique pour l'Europe fait face à des défis sans précédent, l'aggravation des crises entravant la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16. Des progrès réalisés antérieurement ont été perdus durant la pandémie de COVID-19, tandis que les conflits armés, la propagation de la désinformation, la corruption systémique et les inégalités croissantes menacent de faire dérailler les progrès à venir. La baisse de la confiance dans les institutions publiques et les institutions judiciaires est alimentée par le recul de la démocratie. Les organisations de la société civile, les professionnels des médias et les défenseurs des droits sont menacés pour le travail qu'ils font dans les domaines de la défense de la liberté des médias, des droits humains et de l'environnement, la protection des populations déplacées, la maîtrise des armements et l'accès à la justice. Le fait que toutes les cibles de l'objectif 16 ne soient pas sur la bonne voie exige un regain d'attention politique et des mesures audacieuses.

61. « Année électorale record », durant laquelle des scrutins majeurs se tiendront dans quelque 60 pays du monde, l'année 2024 fait ressortir les vulnérabilités des processus démocratiques. Il existe de vives inquiétudes en ce qui concerne la mésinformation relative aux élections, la mise en place d'une communication agile qui corrige les informations erronées et la désinformation, la dématérialisation des services publics et la transparence et l'accès universel à la justice, qui jouent un rôle essentiel pour la cohésion sociale. L'escalade des conflits et des agressions dans toute la région de la Commission économique pour l'Europe fait payer un lourd tribut aux enfants et aux jeunes, tant sur le plan physique que psychologique.

62. Les cadres politiques qui encouragent la collaboration et tirent parti de l'innovation pour atténuer les effets des diverses crises imbriquées ont un pouvoir de transformation. Pour faire face aux difficultés actuelles, la République de Moldova a élaboré un programme fondé sur les données visant à réduire la pauvreté énergétique, en ciblant les personnes les plus démunies et en renforçant l'état de droit et la transparence. Les succès des politiques démontrent l'importance des partenariats multipartites, des données, de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de l'utilisation stratégique et inclusive de la technologie.

63. La transformation numérique inclusive est essentielle pour réaliser des progrès équitables, l'accès à la justice pour tous étant considéré comme un catalyseur essentiel de la participation des citoyens et de la réalisation de tous les objectifs. Les politiques qui

facilitent et réglementent le développement et le déploiement d'outils et de plateformes numériques peuvent améliorer la prestation des services publics, la transparence et l'accès à la justice. L'amélioration de l'habileté numérique est une condition préalable importante à la réalisation des objectifs.

64. Il faut accorder une attention particulière à la réduction de la fracture numérique et veiller à ce que les solutions technologiques soient accessibles à tous et leur donnent les moyens d'agir. Il s'agit notamment de solutions numériques destinées à soutenir la lutte contre la corruption et à accroître la transparence. En particulier, les plaintes peuvent être reçues ouvertement au moyen d'un enregistrement électronique et de la transcription audiovisuelle des procédures judiciaires, de l'archivage électronique des affaires et de cadres pour les registres publics électroniques.

65. Pour atteindre les personnes les plus marginalisées et garantir que personne ne soit laissé de côté, il est essentiel de prioriser l'accessibilité et l'inclusivité des systèmes de justice et leur prise en compte des questions de genre, en mettant l'accent sur les mécanismes informels et coutumiers. L'élimination des lois discriminatoires, l'autonomisation des femmes dans le secteur de la justice et la lutte contre la violence fondée sur le genre sont des conditions préalables à la paix, au développement durable et à la réalisation de l'objectif 16, en particulier dans les contextes de conflit et de crise.

66. Il est essentiel de renforcer la gouvernance locale et régionale. Les politiques devraient renforcer la participation significative et effective de tous les segments de la société, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables. La décentralisation, soutenue par des mécanismes de participation efficaces, inclusifs et de portée pratique, permet d'élaborer des politiques axées sur les citoyens. Cela renforce la confiance publique et améliore la réactivité et l'efficacité du gouvernement pour ce qui est de faire face aux besoins immédiats de la population, d'atteindre les objectifs et de promouvoir les droits humains et les valeurs démocratiques.

67. Il faut élaborer et institutionnaliser à tous les niveaux de gouvernance des mécanismes de participation publique efficaces et de portée pratique pour favoriser l'appropriation des programmes et des processus de prise de décision par les populations. L'instruction civique axée sur les principes démocratiques, la pensée critique et la citoyenneté active, en particulier des jeunes, devrait être encouragée.

68. L'assemblée citoyenne de Mostar (Bosnie-Herzégovine) et l'indice de bien-être des jeunes de la municipalité de Lviv (Ukraine) sont des exemples d'initiatives portant sur ces questions. L'indice évalue les conditions dans lesquelles vivent les jeunes et les fait participer activement à l'élaboration de solutions. Il sert à élaborer des stratégies pour la jeunesse fondées sur des données probantes et à créer des réseaux de maisons des jeunes pour soutenir des programmes dirigés par des jeunes, qui répondent à des besoins divers.

69. Les partenariats intersectoriels et une communication ouverte entre les gouvernements locaux et nationaux sont essentiels à la mise en œuvre coordonnée et efficace des politiques relatives aux objectifs de développement durable.

70. Il faut que l'infrastructure de données soit solide pour que l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques soient efficaces. Il est essentiel de soutenir la collecte et l'analyse de données, en particulier de données ventilées en fonction de facteurs clés tels que le genre, le lieu de résidence et le revenu, afin de déterminer quelles sont les inégalités et de garantir des interventions ciblées qui ne laissent personne de côté.

71. Réduire la fracture numérique et améliorer l'accès à l'information pour que personne ne soit laissé pour compte devrait constituer une autre priorité. Il peut s'agir d'associer des services en ligne à des points d'accès hors ligne par l'intermédiaire d'un réseau de bureaux d'assistance dans les communautés éloignées afin de fournir des conseils sur l'utilisation des systèmes numériques.

72. Le respect de l'état de droit, la lutte contre la corruption et la mise en place d'institutions transparentes et responsables devraient être au cœur des préoccupations. À cette fin, le renforcement des systèmes judiciaires et de la coopération judiciaire, la préservation de l'indépendance des organes de contrôle et la garantie d'une application équitable de la loi sont des mesures importantes pour préserver le développement durable.

73. Il faut adopter et appliquer des politiques visant à protéger les défenseurs de l'environnement et des droits humains contre le harcèlement, l'intimidation et la violence. En consultation avec les défenseurs des droits, il faudrait créer des mécanismes permettant de signaler rapidement des menaces aux fins d'une enquête, tout en garantissant l'accès à des voies de recours et à des réseaux de soutien solides.

74. Il est urgent de prioriser la réalisation de l'objectif 16 au moyen d'une action coordonnée des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des organisations internationales. Les défis auxquels la région de la Commission économique pour l'Europe fait face nécessitent une application efficace de la loi et des cadres politiques audacieux soutenus par une volonté politique, l'allocation de ressources et un engagement ferme en faveur de l'inclusion et du partenariat. Compte tenu des implications transversales de l'objectif 16, les progrès dans ce domaine seront étroitement liés aux progrès réalisés dans tous les autres objectifs. Les synergies avec la cible 17.14 (Renforcer la cohérence des politiques de développement durable) sont importantes pour prioriser la réalisation de l'objectif 16.

Objectif 17

Nouer des partenariats efficaces aux fins de la transformation numérique

75. Les technologies et services numériques sont des moteurs essentiels du développement durable. Ils sont au cœur des préoccupations, comme le montrent le Sommet de l'avenir qui se tiendra prochainement, le pacte numérique mondial qui devrait être adopté à l'issue du Sommet et l'examen après 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

76. La transformation numérique est très prometteuse pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable et faire progresser la mise en œuvre des Grandes orientations du SMSI. Cependant, malgré des efforts continus, plusieurs fractures numériques subsistent et, compte tenu de la forte dynamique d'innovation des technologies de l'information et des communications, de nouvelles fractures ne cessent d'apparaître.

77. Comblé le fossé numérique en dotant chacun des compétences numériques dont il a besoin est un impératif moral. Cela aura également des retombées positives sur la croissance économique et l'innovation. Les personnes qui n'ont pas acquis les compétences numériques de base risquent d'être laissées de côté dans une société de plus en plus numérique. Il est essentiel que les jeunes mais aussi les moins jeunes acquièrent des compétences numériques de base et qu'ils aient accès à des outils informatiques d'un coût abordable. Les mesures visant à combler ce fossé et à faire progresser l'inclusion des femmes devraient être au cœur des aspirations politiques. L'emploi des femmes dans les activités numériques est entravé par un accès limité et des compétences insuffisantes, en particulier dans les zones rurales.

78. Le secteur privé peut aider à mener des initiatives visant à autonomiser et à soutenir les jeunes et les collectivités défavorisées, à promouvoir l'enseignement des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, en particulier pour les femmes, à stimuler les investissements et à encourager l'éducation et la formation au numérique. Les banques, en particulier, peuvent se révéler essentielles pour ce qui est d'impulser des changements en faveur du développement.

79. Une approche axée sur l'être humain devrait être au cœur du développement numérique. Il convient d'accorder une attention particulière à la promotion de l'inclusion numérique et de donner aux groupes défavorisés de la société de nouvelles possibilités ainsi qu'un accès aisé aux services. Les besoins des personnes en situation de handicap devraient être pris en compte.

80. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance d'une desserte numérique et de technologies dignes de ce nom pour les liens sociaux et le bien-être mental. Les initiatives qui mettent à profit la technologie pour combler le fossé numérique et favoriser la communication intergénérationnelle créent une société plus inclusive et plus résiliente pour les personnes de tous âges.

81. L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes est essentielle pour faire progresser le développement numérique, mais elle nécessite des efforts accrus en matière de collecte de données aux niveaux national et régional. Des données statistiques correctes, inclusives, ventilées et intersectionnelles peuvent améliorer la transparence, favoriser le dialogue social et renforcer la participation publique, ce qui suscitera la confiance du public dans les technologies de l'information et des communications.

82. Les infrastructures numériques doivent être robustes et résilientes, ce qui constitue un défi, en particulier dans les régions les moins desservies. Les cadres de gouvernance des données doivent relever les défis qui se posent actuellement en matière de protection des données, de technologies numériques et d'intelligence artificielle, tout en anticipant les évolutions futures.

83. De nouveaux défis se font jour. La concentration de pouvoir dans certains géants du numérique, y compris dans le cadre du développement de l'intelligence artificielle, peut créer de nouveaux fossés. La coopération internationale est de rigueur pour faire face aux cybermenaces. Pour garantir la résilience et la protection des réseaux et systèmes numériques qui appuient les fonctions de défense, de sécurité nationale, d'ordre public et de gouvernance, il faut unifier la législation en matière de cybersécurité. Les autorités devraient intervenir chaque fois que les progrès technologiques rendent les systèmes informatiques des institutions vulnérables aux cyberattaques.

84. Les technologies numériques peuvent être utilisées pour relever les défis environnementaux. Les systèmes de registres des rejets et transferts de polluants collectent et diffusent des informations sur les rejets dans l'environnement et les transferts de substances dangereuses provenant d'installations industrielles et autres. Ces outils d'information environnementale sont importants pour la gestion de la pollution et l'évaluation de la consommation de ressources. Ils facilitent la transparence du partage de données.

85. Le Conseil de l'Europe s'est penché sur la question de la transition numérique, afin de garantir que les valeurs fondamentales, les droits humains et l'état de droit et la démocratie soient également défendus dans un environnement numérique. Parmi les priorités, on compte l'utilisation et le développement de l'intelligence artificielle, la protection des droits de l'enfant et l'égalité des genres dans un environnement numérique, ainsi que la lutte contre la cybercriminalité et la violence faite aux femmes.

86. La Commission européenne s'appuie sur un cadre stratégique de référence fondé sur quatre dimensions : les personnes, les entreprises, les pouvoirs publics et les infrastructures. La Déclaration européenne sur les droits et principes numériques pour la décennie numérique promeut les valeurs de l'Union européenne et une vision de la transformation numérique axée sur l'être humain et durable.

87. Les jeunes pensent qu'il faudrait élaborer une vision collective axée sur l'être humain et une justice numérique pour que tous puissent retirer des avantages. Pour combler le fossé numérique, il convient de donner aux jeunes, en particulier aux filles, les moyens d'agir et de promouvoir leurs initiatives à l'appui de la réalisation d'objectifs durables. Les programmes régionaux et locaux de développement des compétences peuvent avoir un fort impact. La traduction des principaux documents clés dans les langues locales favorisera une meilleure compréhension et une plus large participation.

88. La société civile fait observer que la majorité des personnes n'ayant pas accès à Internet sont des femmes, des filles, des groupes marginalisés, tels que les personnes âgées, et des personnes en situation de handicap ou aux prises avec des barrières linguistiques. Les données relatives à de nombreuses cibles sont insuffisantes et en de nombreux cas ne sont pas ventilées par genre ni ne tiennent compte des intersections avec d'autres catégories. L'intelligence artificielle évolue rapidement. Il faut que l'être humain en ait le contrôle afin de prioriser les droits humains par rapport à un progrès non maîtrisé.

89. La pauvreté numérique est un problème d'une importance cruciale ; des initiatives telles que la Fondation Unconnected font la différence en donnant accès à Internet à des étudiants, des réfugiés, des femmes et des collectivités mal desservies avec l'aide de donateurs, de promoteurs de projets et d'autres organisations. Des plateformes stratégiques telles que le Digital for Development Hub (pôle de transformation numérique) renforcent

la coopération numérique durable entre l'Union européenne et ses États membres, en mobilisant diverses parties prenantes.

90. L'inclusion numérique nécessite une approche multipartite et peut être renforcée par une collaboration avec un ensemble d'acteurs divers. Les progrès varient en fonction des partenariats et de la capacité de tirer les enseignements des échecs et des réussites. La collaboration permettrait également d'éviter les doubles emplois, de réduire les coûts de développement, de garantir la réussite des projets et de faciliter l'élaboration d'une réglementation adaptée. Les alliances multipartites telles que la coalition numérique Partner2Connect favorisent la desserte numérique universelle et la transformation numérique à l'échelle mondiale, mobilisent des investissements et utilisent les partenariats de manière efficace.

91. Pour renforcer l'initiative Unité d'action des Nations Unies, les entités des Nations Unies doivent œuvrer de concert pour réaliser le développement numérique aux niveaux national, régional et mondial. Des plateformes telles que le Groupe de la transformation numérique pour l'Europe et l'Asie centrale sont essentielles à cet égard.

C. Réunion plénière

Faire avancer transitions clés et coopération en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe

92. Le Sommet de l'avenir offre une occasion unique de restructurer la coopération internationale, d'améliorer la riposte aux chocs mondiaux et de renforcer l'inclusion en cherchant à satisfaire réellement les besoins des générations actuelles et futures. Il existe un lien étroit entre le Programme 2030 et le document intitulé « Un Pacte pour l'avenir » qui sera adopté à l'issue du Sommet. Le Pacte devrait non seulement donner un coup de fouet à la réalisation des objectifs de développement durable, mais aussi soutenir les objectifs à l'avenir, une fois qu'ils auront été atteints.

93. La Lettonie a souligné l'importance d'une coopération mondiale fondée sur des valeurs communes et le respect du droit international. Les États-Unis ont encouragé la Commission économique pour l'Europe à poursuivre l'action qu'elle menait pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine et noté que le Sommet de l'avenir offrirait l'occasion de raviver la confiance dans le pouvoir du multilatéralisme. Dans ce contexte, les deux pays ont dénoncé la guerre que menait la Fédération de Russie contre l'Ukraine. La Fédération de Russie a rejeté ces déclarations comme des tentatives visant à politiser la Commission économique pour l'Europe.

94. Le Royaume-Uni a fait remarquer que le multilatéralisme devrait avoir un impact réel pour tous et que les concepts d'inclusion et de participation multipartite étaient étroitement liés. L'Autriche a mentionné l'importance d'une approche de bas en haut du développement durable, incarnée par la Commission économique pour l'Europe, et exprimé l'espoir que le document intitulé « Un Pacte pour l'avenir » accorderait une juste place à la coopération régionale pour ce qui est d'avancer sur la voie du développement durable. Le Tadjikistan a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser des ressources en faveur des pays en développement, notamment au moyen d'une réforme des banques multilatérales visant à répondre aux préoccupations de ces pays. La France a souligné qu'une approche fondée sur les droits humains et l'égalité des genres étaient des conditions préalables au développement durable, tout en appelant l'attention sur les contributions que le « multilatéralisme pratique » de Genève pourrait apporter pour aboutir à des mesures concrètes.

95. La société civile s'est inquiétée du recul des questions essentielles telles que l'égalité des genres, l'âgeisme et la santé sexuelle et reproductive et droits connexes. Elle a estimé qu'effectivement le Sommet de l'avenir était important, compte tenu des changements intervenus dans le monde depuis l'adoption du Programme 2030 et de la nécessité d'accélérer sa mise en œuvre. Dans un contexte où l'espace de la société civile se rétrécit, il est essentiel de créer des canaux pour que celle-ci participe réellement à tous les processus.

96. Tout en cherchant à faire progresser les transformations clés nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, il est nécessaire de mettre en place des stratégies pertinentes au niveau local, synergiques, cohérentes et intégrées. Les plans nationaux de réalisation des objectifs devraient bien tenir compte des liens qui existent entre les objectifs, en priorisant l'adoption de mesures dans les domaines qui accusent un retard. Un large soutien de la société est nécessaire pour anticiper les conflits et y apporter des solutions, car certaines transformations peuvent se heurter à des résistances. La création de capacités dans le secteur public, notamment au moyen de partenariats d'apprentissage, est nécessaire pour gérer ces processus.

97. Il devient plus difficile d'élaborer des récits en faveur de la transformation lorsque celle-ci s'accompagne de conséquences négatives et que des choix complexes doivent être faits. Cela est toutefois nécessaire pour orienter le comportement de tous les acteurs concernés, y compris les consommateurs et les investisseurs. Les marchés n'indiquent pas dans quelle direction il faut orienter le changement. L'innovation est une force puissante, mais elle doit être exploitée par des politiques adaptées pour atteindre les objectifs sociétaux et éviter les conséquences néfastes.

98. D'importantes transformations vont se produire, accompagnées de changements sectoriels de taille qui créeront de nombreuses perspectives d'avenir, mais engendreront également d'importants bouleversements économiques et sociaux. En orientant l'allocation des capitaux dans la bonne direction, les intermédiaires financiers, ainsi que la technologie, contribuent à servir ces transformations tout en minimisant les perturbations.

99. L'action menée au niveau local est essentielle à la réalisation de nombreux objectifs du Programme 2030, notamment à la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Seule la participation des multiples niveaux de gouvernance permettra que les politiques de réalisation du développement durable soient cohérentes. Le recours accru aux examens locaux volontaires dans la région de la Commission économique pour l'Europe est une évolution positive, qui contribue à améliorer la gouvernance multi-niveaux. Le prochain Forum des maires de la Commission se tient prêt à mettre en œuvre au niveau local les décisions du Sommet de l'avenir.

100. La société civile a souligné qu'il fallait rééquilibrer les priorités économiques pour se concentrer sur le bien-être des personnes et de la planète, en s'appuyant sur les cadres relatifs aux droits humains, y compris le droit international humanitaire. La protection sociale, l'apprentissage tout au long de la vie et la reconnaissance de la valeur du travail non rémunéré sont des exigences fondamentales. Les acteurs de la société civile devraient avoir accès aux informations en temps utile de manière à pouvoir participer réellement. Il faut mettre fin aux persécutions politiques contre des activités pacifiques et libérer les prisonniers politiques dans toute la région.

101. Il est capital que les enfants, les adolescents et les jeunes participent à l'orientation et à la mise en œuvre des transformations nécessaires. Les jeunes ne sont pas seulement les dirigeants de demain, ils sont également les agents du changement d'aujourd'hui. Toutefois, les possibilités de participation réelle des jeunes sont insuffisantes. Il faut développer et créer plus avant des espaces dans lesquels les jeunes peuvent participer aux processus de prise de décision. L'éducation, y compris l'intégration des principes de durabilité dans les programmes scolaires, est essentielle pour doter la prochaine génération des connaissances et des compétences dont elle a besoin pour relever des défis complexes.
